



**Offrir
une
messe**



Paroisse Saint-Pierre de Montmartre

2, rue du Mont-Cenis, 75018 Paris
communicationsaintpierre@gmail.com
www.saintpierredemontmartre.net
01 46 06 57 63

Si vous voulez offrir une messe prenez ce feuillet

Qu'est-ce qu'une messe ?

Une messe est un moment fondamental dans la vie du chrétien. C'est l'actualisation du sacrifice du Christ pour tous les chrétiens et pour le monde.

Une tradition ancrée dans l'Eglise

Depuis très longtemps, l'Eglise permet aux fidèles que la messe soit célébrée à une intention particulière. Le prêtre, au moment de la prière eucharistique, présente les intentions qui lui ont été confiées.

Qu'est-ce qu'une offrande de messe ?

Il est de tradition que la personne qui demande une offrande de messe à une intention particulière, s'associe plus spécialement à la célébration en donnant au prêtre une offrande. C'est également un moyen de participer à la vie matérielle des ministres de l'Eglise.

Un montant indicatif de 17 € est proposé.

Pour quelles occasions peut-on offrir une messe ?

- ▶ Pour les défunts : célébrer la messe pour les défunts est une tradition très ancienne dans l'Eglise. C'est un acte de foi où nous demandons à Dieu de les accueillir auprès de Lui, dans sa gloire.
- ▶ En prière d'intercession : pour des proches qui vivent un moment difficile : maladie, difficulté de couple, etc. ou pour soi-même. La messe est alors un soutien privilégié pour notre prière d'intercession.
- ▶ En action de grâce : on peut également offrir une messe pour remercier Dieu d'un heureux événement : un mariage, une naissance, un anniversaire, la réussite d'un projet, une prière exaucée...

INTENTION :

Nombre de messes

Montant du versement :

Pour une messe, le montant indicatif de l'offrande est de 17 €.
Si vous faites un règlement par chèque, libellez-le à l'ordre de
« Paroisse St-Pierre de Montmartre »

Déposez votre offrande sous enveloppe avec votre règlement
Soit au secrétariat, soit à la sacristie de l'église.